



## Cellule Energie – CNRS

### Appel à projets 2016 Projets exploratoires dans le domaine de l'énergie

La Cellule Energie du CNRS lance un nouvel Appel à Projets Exploratoires (PE) **ouvert à l'ensemble des unités de recherche associées au CNRS**, visant à soutenir 2 grands types de projets dans le domaine de l'énergie :

- 1- *des projets sur thématique libre (blancs) répondant au moins à l'un des 2 critères suivants :*
  - projet porté par un jeune chercheur (CR CNRS ou MCF) recruté au cours de la période 2012-2015, impliqué à plus de 40% de son temps sur le sujet, en vue de l'élaboration d'un projet ANR jeune chercheur ou ERC starting<sup>1</sup>
  - exploration d'un concept totalement inédit, peu ou pas décrit dans la littérature (rares publications) et n'ayant fait l'objet d'aucun brevet.
  
- 2- *des projets exploratoires portant sur le développement de systèmes hybrides originaux pour la conversion d'énergie, mettant en jeu au moins une source d'énergie renouvelable.* Ces projets devront démontrer leur caractère innovant par rapport aux solutions existantes, ainsi que leur avantage économique potentiel à moyen-long terme. Des projets à caractère pluridisciplinaire et/ou interdisciplinaire sont plus particulièrement attendus.

### Modalités de candidature. Calendrier & budget

La date limite de dépôt des projets, sur l'application SIGAP, est fixée au **20 avril 2016 midi**.

Les propositions, **rédigées en utilisant impérativement le formulaire joint à l'application SIGAP**, ne devront pas excéder 5 pages au total, et devront faire ressortir clairement la (les) rupture(s) par rapport à l'état de l'art. Les équipes participantes (principaux chercheurs impliqués, % de temps) et leurs 3 publications les plus récentes dans le domaine devront également être précisées, ainsi que le budget prévisionnel (comprenant petit équipement, fonctionnement-missions, à l'exclusion de la rémunération de personnels). La complémentarité des partenaires et leur rôle respectif dans le projet devront être clairement démontrés. Dans le cas de participation d'unités de recherche non-CNRS, on précisera les apports de ces partenaires.

*Le porteur du projet devra obligatoirement être membre d'une unité associée au CNRS.* Un laboratoire pourra présenter plusieurs projets (au maximum 3), sous réserve qu'ils émanent d'équipes différentes. La durée des projets sera de 1 an. Le budget alloué à chaque projet sera en moyenne de 15 k€ (de 10 à 20 k€ au maximum en fonction du nombre d'équipes impliquées). Les crédits seront notifiés aux lauréats le 31 mai au plus tard. Ils devront impérativement être engagés avant le 30/11/2016.

#### **Conditions supplémentaires à remplir:**

- pas de resoumissions ("recyclages") de pré-propositions ANR (retenues ou non)
- les unités CNRS impliquées dans les projets devront avoir répondu à l'enquête Energie conduite par l'organisme en 2015. A défaut, une attestation du directeur d'unité s'engageant à participer à l'enquête 2016 devra être jointe au dossier de candidature.

---

<sup>1</sup> Une copie du dossier ANR ou ERC déposé devra être fournie ultérieurement

Pour plus d'informations sur les modalités d'utilisation de l'application SIGAP vous pouvez consulter la [documentation en ligne](#)

## Critères d'évaluation des projets

- ✓ Adéquation avec les objectifs de l'AAP
- ✓ Qualité et originalité scientifique du projet
- ✓ Prise de risques (caractère exploratoire)
- ✓ Avantages du projet en termes de réduction de l'impact environnemental
- ✓ Qualité et complémentarité des équipes impliquées, caractère interdisciplinaire
- ✓ Perspectives du projet

Une courte synthèse des avis des experts pourra être adressée aux porteurs des projets non retenus dans les 2 mois qui suivront la notification des résultats.\*

*Les porteurs des projets non retenus à l'issue de l'AAP 2015 qui n'auraient pas reçu la synthèse des expertises peuvent la demander à [romie.lopez@promes.cnrs.fr](mailto:romie.lopez@promes.cnrs.fr)*

## Suivi des projets

Un rapport de 4 pages maximum décrivant le travail entrepris et les résultats obtenus, accompagné d'un bref récapitulatif des dépenses sera demandé à la fin du projet.

**Les publications relatives au projet devront impérativement mentionner le soutien du CNRS à travers sa cellule Energie dans les remerciements.**

Il pourra être demandé aux lauréats de participer à un séminaire de restitution.

Contacts : Responsables scientifiques: [alain.dollet@cnrs-dir.fr](mailto:alain.dollet@cnrs-dir.fr)  
[pascal.brault@cnrs-dir.fr](mailto:pascal.brault@cnrs-dir.fr)

Equipe administrative: [romie.lopez@promes.cnrs.fr](mailto:romie.lopez@promes.cnrs.fr)